

LA FORMATION

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation comprend :

- un module de base : thèmes transversaux incluant notamment règlementation, éthique animale, alternatives, biologie comparée et choix du modèle.
- un module complémentaire adapté principalement aux rongeurs et lagomorphes.

OBJECTIFS :

- comprendre et appliquer le cadre réglementaire et éthique relatif à l'utilisation et la protection des animaux
- être à l'aise avec le processus d'autorisation de projet et d'évaluation éthique
- concevoir un projet en tenant compte des recommandations scientifiques et techniques : choix raisonné de l'espèce et prise en compte des particularités physiologiques, génétiques, sanitaires, etc..., plan d'expérience et facteurs de variation, méthodologie.
- prendre en compte la biologie et le comportement pour assurer le bien-être des animaux et réaliser des gestes techniques d'administration et prélèvement adaptés.

PUBLIC

Doctorants, post-doctorants, ingénieurs, techniciens, chercheurs et enseignants-chercheurs. Formation en français mais accueil de personnes anglophones possible (ressources complémentaires en Anglais).

PRÉREQUIS

Niveau Bac+5 en biologie, pharmacie, médecine humaine ou vétérinaire.
Ou niveau bac+2 avec 5 années d'expérience en expérimentation animale.

INTERVENANTS

Enseignants-chercheurs, chercheurs et personnel technique de l'Université de Lyon et de VetAgro Sup, Vétérinaires, Professionnels du secteur privé.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés et pratique et apprentissage en distanciel (e-learning).

Durée : 70 heures

Effectifs : 40 participants max.

Lieu : Bâtiment Rockefeller et Ecole de Chirurgie, Faculté de Médecine et Pharmacie, Université Claude Bernard Lyon 1, 8 Avenue Rockefeller, 69008 LYON

Dates des prochaines sessions :

Du 22 au 26 Septembre et du 13 au 17 Octobre 2025 (session non ouverte aux doctorants)

Autres sessions du 06 au 17 Avril 2026 (session ouverte aux doctorants)

Tarif :

- 1 950 euros pour les salariés du secteur privé
- 1 250 euros pour les salariés EPST (employés du secteur public)
- 450 euros pour les doctorants

LE PROGRAMME

MODULE DE BASE (30 H)

- Règlementation et éthique appliquées
- Réduire, remplacer, et raffiner : mise en œuvre des 3R et méthodes alternatives
- Conception de protocole et de projet, statistiques, consignes ARRIVE et demande d'autorisation
- Les comités d'éthique et structures chargées du bien-être animal
- Physiopathologie, éthologie, évaluation et prise en charge de la douleur
- Biologie comparée : cognition, anatomie, physiologie, chronobiologie et choix du modèle animal
- Les points limites adaptés : principes et critères de sélection
- Principes et méthodes de mise à mort

MODULE « RONGEURS ET LAGOMORPHES » (40 H)

- Administration de substances et prélèvements
- Physiologie et comportement
- Manipulation, contention, transport et hébergement : principes et aspects pratiques
- Apports de l'enrichissement du milieu
- Transgénèse : aspects théoriques, gestion et hébergement
- Physiopathologie et évaluation de la douleur
- Anesthésie et analgésie : principes et aspects pratiques
- Gestion et suivi de la santé animale

VALIDATION DE LA FORMATION

Assiduité obligatoire, questionnaires de contrôle continu et examen écrit.



Conditions
générales
de ventes